

**AVIS DE LA COMMISSION DE CONCERTATION - REUNION DU 30/09/2021****DEMANDEUR :****LIEU :**

Avenue des Jardins, 28

**OBJET :**

dans une maison unifamiliale, mettre en conformité la construction d'une véranda

**SITUATION :** AU PRAS :

en zone d'habitation à prédominance résidentielle

## AUTRE(S) :

-

**ENQUETE :**

du 02/09/2021 au 16/09/2021

**REACTIONS :**

-

**La Commission entend :**

L'architecte

**La Commission émet l'avis suivant à huis clos :**

1. Vu le permis de bâtir du 24 février 1966 visant à « construire 16 maisons unifamiliales » ;
2. Considérant que la demande vise à, dans une de ces maisons, mettre en conformité la construction d'une véranda, en dérogation aux art. 4 et 6 du titre I du RRU ;
3. Considérant que la véranda du voisin de droite n'a jamais fait l'objet d'un permis d'urbanisme, et que dès lors le volume à mettre en conformité est construit au-delà des gabarits autorisables par les réglementations urbanistiques en vigueur ;
4. Considérant que la véranda a nécessité la construction d'un mur mitoyen, en dérogation aux art. 4 et 6 du titre I du RRU ;
5. Considérant toutefois que celle-ci n'a aucune incidence sur le voisinage et qu'elle permet d'améliorer l'habitabilité du logement unifamilial ;

**AVIS FAVORABLE** unanime

Les dérogations suivantes sont accordées :

- dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)
- dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture d'une construction mitoyenne)

**Abstention(s) : Néant**

*Abréviations : RRU = Règlement Régional d'Urbanisme / CoBAT = Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire / PRAS = Plan Régional d'Affectation du Sol / PPAS = plan particulier d'affectation du sol / RCU = Règlement Communal d'Urbanisme*

Frédéric NIMAL, *Président,*

Valérie PIERRE, *Représentante de la Commune,*

Joffrey ROZZONELLI, *Représentant de la Commune,*

Benjamin LEMMENS, *Représentant de BUP - Direction de l'Urbanisme,*

Catherine DE GREEF, *Représentante de BUP - Direction du Patrimoine culturel,*

Marie FOSSET, *Représentante de Bruxelles Environnement,*

Michel WEYNANTS, *Secrétaire,*